

Communiqué de presse

Bilan 2019 de la criminalité dans le canton de Vaud

Les autorités communiquent un bilan 2019 très positif en matière de criminalité sur le sol vaudois. En effet, les infractions au Code pénal ont diminué de 6% par rapport à 2018, confirmant la tendance amorcée il y a sept ans. Les chiffres 2019 sont ainsi les plus bas enregistrés depuis 2009, année de la création de la statistique harmonisée. Si les escroqueries augmentent de 22%, les brigandages restent stables et les cambriolages diminuent de 21%.

Le bilan 2019 en matière de criminalité dans le canton de Vaud et à Lausanne est favorable. « Les chiffres 2019, qui représentent une diminution de 50% des infractions au code pénal depuis 2013, constituent des indicateurs du travail important mené par les polices vaudoises et des politiques publiques mises en place. Les violences conjugales et la cybercriminalité représentent toutefois d'indiscutables ombres au tableau. Nous allons ainsi poursuivre nos efforts dans ces domaines. Concernant les violences conjugales, les mesures adoptées par les Chambres fédérales, qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2020, mettront à disposition de la police des moyens légaux supplémentaires pour protéger les victimes » indique la conseillère d'Etat Béatrice Métraux.

Vaud : une diminution du nombre d'infractions au Code pénal, à la LStup et à la LEI

Durant l'année 2019, 45'805 infractions au Code pénal ont été recensées, contre 48'804 infractions en 2018, ce qui représente une diminution de 6%. Les infractions à la Loi sur les stupéfiants et à la Loi sur les étrangers et l'intégration sont aussi en baisse par rapport à 2018, avec 7'466 infractions pour la LStup (-8%) et 3'260 infractions pour la LEI (-7%).

Parmi les infractions au Code pénal, 65% concernent le patrimoine (29'707), 15% la liberté (6'938), 8% la vie et l'intégrité corporelle (3'671) et 1% l'intégrité sexuelle (685). À ces chiffres s'ajoutent 4'507 infractions concernant d'autres titres du CP et 297 infractions contre l'autorité publique, dont 239 pour violences ou menaces contre les fonctionnaires.

Les cas de vol (sans cambriolages et vols de véhicule) diminuent de 10% (14'525), tout comme les cambriolages (-21% / 4'679) et les vols de véhicules (-10% / 2'398). En revanche, on observe une hausse de 22% des cas d'escroqueries (1'614) et de 1% des cas de dommages à la propriété (4'314). Quant à lui, le volume des brigandages reste stable, avec 220 cas en 2019 contre 229 en 2018.

Le nombre d'infractions en lien avec la violence domestique est en hausse par rapport à 2018 (+ 25%) : 4'180 infractions dans le cadre de 1'820 affaires. Pour comparaison, 3'337 infractions dans le cadre de 1'549 affaires étaient recensées en 2018. En outre, en 2019, 28% des affaires de violence domestique débouchent sur une mesure d'expulsion de l'auteur de son domicile.

Pour le commandant de la Police cantonale vaudoise, Jacques Antenen, « la priorité en 2020 est de tout mettre en œuvre afin d'assurer la gestion des manifestations de masse mais aussi de lutter contre les braquages de fourgons transporteurs de fonds, la violence domestique et les cyberescroqueries ». A cet égard, si la hausse des escroqueries en général était de 38% en 2018, elle s'est encore élevée de 22% en 2019, sachant qu'environ 70% d'entre elles ont été commises cette même année via le net (2018 : 69%). Ainsi, les campagnes de prévention lancées au cours de l'année 2019 devront se poursuivre. Par ailleurs la brigade spécialisée a été renforcée, une plateforme intercantonale a été mise en place à l'échelon romand et des outils d'investigation sophistiqués ont été déployés.

Communiqué de presse

A relever que, tout au long de l'année, la Police cantonale vaudoise mène, sur les réseaux sociaux, sur internet et sous forme d'actions sur le terrain, des campagnes de prévention afin de rappeler les messages de prudence et les conseils utiles, notamment en matière de vols, de cambriolages et d'escroqueries sur internet.

Lausanne : les chiffres enregistrés sont les plus bas depuis 2009

Concernant le territoire lausannois, pour Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal de la sécurité, « la présence en rue renforcée des policiers a certainement contribué à la baisse de 11 % (de 14'106 à 12'524) des infractions au code pénal ».

En examinant en détails ces infractions, on constate que celles contre le patrimoine ont baissé de 14 % (de 9'743 à 8'416). La catégorie des vols (sans vols de véhicules) respecte la même diminution (-14%). Certains délits, faibles en nombre absolu, ont des variations non significatives (vols à l'arraché et brigandages par exemple).

La lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorités, la lutte contre les incivilités dans l'espace publique seront des axes sécuritaires prioritaires pour les forces de police lausannoises.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 23 mars 2020

Renseignements :

Jean-Christophe Sauterel, directeur communication & relations avec les citoyens, Police cantonale, 021 644 80 22

Jean-Philippe Pittet, responsable communication et prévention, Police de Lausanne, 021 315 33 55